

Les énergies renouvelables Outre-mer : laboratoire pour notre avenir

Déclaration du groupe des Personnalités qualifiées

M. Jouzel : « Il y a quelques semaines, j'ai participé à Abu Dhabi à la réunion au cours de laquelle a été approuvé le rapport du GIEC, le groupement intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, sur les énergies renouvelables. Il s'agit d'un rapport spécial, complémentaire des rapports complets que nous publions tous les six à sept ans. Le dernier rapport date de 2007, le prochain sera publié en 2013 pour ce qui concerne les aspects scientifiques du changement climatique, et en 2014, un autre examinera les impacts de ce changement et ses aspects socio-économiques, sans oublier le rapport de synthèse.

Dans ce rapport spécial sur les énergies renouvelables, les spécialistes du GIEC ont analysé un grand nombre de scénarios - en tout 162 - pour bien mettre en évidence les potentialités des différentes sources d'énergies renouvelables (biomasse, hydraulique, solaire, éolien, énergie marine, géothermie). À l'horizon 2050, la contribution cumulée de ces différentes sources d'énergie devrait contribuer au minimum à 30 % de notre approvisionnement au niveau planétaire et pourrait même atteindre 80 %. Au vu de ces chiffres, il est raisonnable de penser qu'à horizon 2050, la moitié de l'approvisionnement énergétique de notre planète sera assurée par des énergies renouvelables. Cela ne sera peut-être pas suffisant pour limiter le réchauffement à 2°C mais y contribuera. Toutefois, cela ne deviendra réalité qu'au prix d'une véritable volonté politique, accompagnée d'un effort de recherche et de développement et de la mise en place de filières industrielles qui, progressivement, rendront ces différentes sources d'énergie compétitives et s'attaqueront aussi à des problèmes comme le stockage d'énergie.

Dans ce contexte, le projet d'avis préparé par la section des activités économiques est le bienvenu. L'ambition de l'Outre-mer va bien au-delà de l'ambition planétaire, puisqu'il s'agit d'une autonomie énergétique à l'horizon 2030. Cette ambition, si elle se concrétise, devrait permettre à l'Outre-mer de devenir un laboratoire pour notre avenir. C'est une notion très importante et, par là même, un levier très efficace de développement économique au-delà de sa seule autonomie énergétique à horizon 2030.

J'apporte donc mon entier soutien à ce projet d'avis avec l'espoir que les décisions puissent se concrétiser rapidement. Pour terminer, je veux rendre un hommage personnel à Paul Vergès, qui m'a beaucoup sensibilisé à toutes ces questions tout au long du Grenelle de l'environnement, mais aussi lorsque je suis allé le rencontrer à La Réunion pour discuter de la nécessité et de l'intérêt du développement des énergies renouvelables en Outre-mer ».